

Ecole maternelle Les Prés Verts

Rue de Lusk

35235 THORIGNE-FOUILLARD

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école 2008-2009

Date : 7.11.2008	Réunion du conseil d'école Année 2008/2009	Pages 4
Horaires : 17h30 – 20h 30		

Présents : Mr MONEGER-ROGGE, inspecteur de la circonscription

Mr BERNARD, maire

Mme TILLIER, adjointe

Mme GLAD, DDEN

Mmes CHEVALIER, DURAND, MORILLAND, GESLIN, LOYET, TOULLEC, Mr MOULIN , enseignants

Mr BOUCHER, membre du RASED

Mme DORE, représentante des ATSEM

Mmes BAGSHAW, BALAVOINE, RATSIMBAZAFY, NOULLEZ, ALINE et Mrs GILLET, GUILLET,
représentants FCPE

Sous la présidence de Mme DAUGAN, directrice

Secrétaire de séance : Mme TOULLEC

Ordre du jour	Contenus des échanges et décisions prises
Présentation du rôle du conseil d'école, Résultat des élections Présentation des différents membres du conseil d'école	Chaque membre a reçu copie des articles 17 et 18 du décret du 6 septembre 1990 relatifs la composition et au rôle du conseil d'école Lecture est donnée du procès-verbal des élections du 17 octobre 2008. 339 inscrits, 107 votants, 1 blanc, 1 nul, 105 exprimés. La FCPE obtient 7 sièges de titulaires. Chaque membre se présente. Précision : seuls 7 membres des représentants de parents d'élèves ont droit au vote.
Approbation du compte-rendu du 3 ^{ème} conseil d'école de 2007/2008	3 abstentions Le compte-rendu est adopté à la majorité.
Lecture et modifications du règlement intérieur	Madame DAUGAN, sur proposition du conseil des maîtres, propose deux additifs : Interdiction du port des écharpes Nécessité d'une assurance spécifique relative au bris de lunettes pour tout enfant porteur de lunettes L'inspecteur précise qu'en ce qui concerne le port des lunettes, il s'agit en

	<p>fait d'attirer l'attention des parents sur la manière dont leur enfant est assuré. De plus, et il souhaite voir ajouter les instructions relatives à l'obligation scolaire en maternelle et à la laïcité dans le nouveau règlement intérieur qui doit s'appuyer sur le règlement départemental type. Le règlement intérieur modifié est voté à la majorité (3 abstentions).</p>
<p>Présentation du projet d'école et de l'aide personnalisée</p>	<p>Suivi du projet d'école La directrice donne lecture des axes principaux du projet d'école et des actions amorcées pour cette année.</p> <p>Présentation de l'aide personnalisée par l'IEN de circonscription. Celui-ci rappelle que cette aide s'inscrit dans le cadre de la modification de la semaine des 4 jours et des nouveaux programmes. Cette année est une année d'expérimentation qui a nécessité une réflexion longue et sérieuse des équipes pédagogiques et qui fera l'objet d'évaluation périodique. Cette aide s'adresse à un public spécifique d'enfants . Elle a pour but général de diminuer le nombre d'élèves ayant un an de retard à l'entrée en 6 ème. Les parents d'élèves déplorent sa mise en place sans présentation préalable.</p> <p>L'IEN leur répond que l'organisation de cette aide a fait l'objet d'un Conseil National de L'Education auquel siégeaient les fédérations de parents d'élèves. Par ailleurs, les délais imposés aux écoles étaient très courts, il a fallu agir vite.</p> <p>L'équipe enseignante a présenté le dispositif mis en place dans l'école pour la période 1. Il concerne 22 élèves et 4 ateliers (2 de langage, 1 de mémorisation et 1 de topologie). Elle s'est appuyée sur le plan académique de langage (PAL), outil utilisé dans l'école depuis 4 ans, pour la constitution des groupes de besoins. Ces ateliers ont lieu sur 3 jours (lundi, jeudi, vendredi) soit de 12h à 12h30, soit de 16h30 à 17h. Les enseignantes des élèves concernés ont rencontré les familles. Un point sera fait en cours de dispositif. 3 familles ont refusé le dispositif proposé. L'IEN précise qu'une évaluation sera faite en décembre.</p> <p>Les parents d'élèves auraient souhaité être informés du passage du PAL et demandent si les enfants inscrits dans ce dispositif font l'objet d'un signalement particulier par rapport à l'administration. L'IEN rappelle tout d'abord que l'évaluation est la base même du métier d'enseignant puis précise que les renseignements transmis ne portent que sur le contenu et l'organisation matérielle de cette aide.</p> <p>Monsieur Gillet demande si les cycles sont toujours d'actualité. Il lui semblait que compte-tenu de l'organisation du cycle II, il n'y avait pas d'urgence à signaler les enfants. L'IEN précise que les cycles sont toujours présents dans les nouveaux programmes et que la maternelle s'attache surtout au travail du fonctionnement de la langue, préalable nécessaire à la lecture.</p> <p>Madame Tillier soulève la question des inégalités entre les écoles dûes aux différences des populations scolaires.</p>
<p>Service d'accueil minimum</p>	<p>Madame Tillier donne lecture de la position municipale sur ce sujet (cf pièce jointe)</p> <p>Monsieur le maire déclare que la loi sera respectée mais sans réquisition de personnel spécifique et qu'il y a une disparité concernant les conditions d'accueil entre la maternelle et l'élémentaire.</p> <p>Madame Ratsimbazafy précise que la FCPE nationale défend la possibilité de l'accueil des enfants mais déplore le report des responsabilités de l'Etat</p>

	<p>sur les collectivités locales. La FCPE locale soutient les revendications de l'équipe enseignante pour la grève prochaine du 20 novembre.</p>
Effectifs et prévisions d'effectifs	<p>Prévisions pour la rentrée 2008 selon la direction: 222, selon l'IEN, 204, selon l'IA, 185</p> <p>Effectifs constatés le 25.09.2008 : 193</p> <p>13 arrivées sont déjà annoncées avec la livraison des nouveaux programmes. 4 arrivées sont prévues pour novembre et décembre pour le moment.</p> <p>En janvier, on sera autour de 200.</p> <p>Les prévisions pour la rentrée prochaine dépendent des arrivées inconnues et de la position du ministère concernant la scolarisation de 2 ans.</p> <p>Il faudrait 46 nouvelles inscriptions après le départ des G.S pour le C.P pour conserver l'effectif constaté.</p> <p>Mme Tillier s'informerait auprès des services de l'urbanisme afin d'affiner les données concernant les livraisons des nouveaux programmes de construction .</p> <p>En ce qui concerne les naissances, elle donne les chiffres suivants : En 2005 : 84 , 2006 : 68 , en 2007 : 58 , en septembre 2008 : 58. On peut donc s'attendre à un nombre de naissances supérieur pour l'année 2008 à celui de 2007.</p>
Présentation des comptes OCCE	<p>Présentation du bilan par Mme TOULLEC , une copie a été remise aux représentants des parents d'élèves.</p> <p>Le nouveau mandataire parent est Mr Guillet en remplacement de Mr Romanin dont l'enfant est parti au C .P.</p>
Questions diverses	<p>LE RASED : Une information sur le rôle de celui-ci et son fonctionnement est faite par M. Boucher. Il précise que l'aide apportée par le RASED concerne les enfants en grande difficulté.</p> <p>Le RASED est composé d'un psychologue, d'un rééducateur (prend en charge les difficultés psychologiques) et de trois maîtres E. (prennent en charge les difficultés scolaires).</p> <p>Mr Boucher fait part des inquiétudes concernant l'introduction de l'aide personnalisée et la réduction significative de postes spécialisés qui est adoptée par le Conseil d'école à l'unanimité.</p> <p>Madame Tillier demande le nombre d'enfants suivis.</p> <p>Madame Daugan précise que 2 enfants relèvent de la MDPH. Un enfant bénéficie de la présence d'une AVS chaque matin. D'autre part, 2 enfants ont fait l'objet d'une demande auprès de la MDPH. D'autres enfants font l'objet d'une équipe éducative qui deviendra peut-être une équipe de suivi de scolarisation (sous la présidence de la référente MDPH).</p> <p>Compte-rendu : demande par la FCPE de l'envoi par mail des compte-rendus et des convocations pour le conseil d'école aux titulaires et suppléants.</p> <p>Réponse de l'école : les convocations seront adressées par courrier aux titulaires qui en informeront si besoin est, leurs suppléants. Les compte-rendus scannés seront adressés aux personnes présentes lors des conseils d'école. Madame Tillier précise qu'un seul envoi suffit pour le maire et elle-même.</p>

Réunion de rentrée : Lors de cette réunion, Madame Daugan avait fait part de son étonnement devant le peu de respect dans les relations entre enfants et entre les enfants et les adultes au sein de l'école.

Les parents d'élèves présents font part de leur ressenti lors de cette réunion et du message négatif qui ressort de celle-ci. Ils auraient de plus, souhaité une présentation nominative des ATSEM et du personnel du périscolaire.

L'équipe enseignante répond que lors des réunions de classe et les jours suivants, aucune remarque ne leur a été faite par les autres parents. Au contraire, des parents ont souligné leur adhésion aux propos tenus.

L'équipe souligne que les orientations retenues dans le projet d'école s'appuyaient sur le constat du même type de comportements relatés lors de la réunion de rentrée.

Madame Daugan indique que son discours de rentrée ne faisait référence qu'au rôle premier de l'école maternelle qui a pour objectif de permettre à chaque enfant de **devenir élève** dans le respect des règles, de lui-même et des autres (enfants et adultes) d'où l'importance du **vivre ensemble**.

Madame Tillier souligne que les constats faits par Madame Daugan sont les mêmes que ceux observés par le personnel périscolaire et rapportés lors de la réunion de la commission des temps de l'enfant du 9 octobre et apprécie la cohésion des actions menées par l'école et le périscolaire sur les règles de vie en société.

Madame Daugan prend note quant à la présentation nominative des ATSEM et du personnel périscolaire.

Dates des prochains conseils :

Lundi 16 mars 2009, 18h30

Jeudi 11 juin, 18h30

Pour rappel, fête de l'école : 27 juin 2009

Clôture du conseil d'école : 20h 30

Signatures :

La secrétaire

Madame Toullec

La directrice

Madame Daugan

